

---

## Vie du Mouvement de la Paix

**Numéro d'inventaire :** 2018.21.2

**Auteur(s) :** Mouvement de la Paix

**Type de document :** imprimé divers

**Période de création :** 3e quart 20e siècle

**Date de création :** 1962

**Matériau(x) et technique(s) :** papier

**Description :** Tract politique dactylographié.

**Mesures :** hauteur : 27 cm ; largeur : 21 cm

**Mots-clés :** Activités sociales, syndicales, politiques des élèves, étudiants, enseignants

**Lieu(x) de création :** Rouen

**Utilisation / destination :** propagande (Tract politique (dactylographié) du comité départemental du Mouvement de la Paix de Seine-Maritime (information restituée) présentant ses fondements et ses objectifs. Si aucune référence directe à l'éducation n'apparaît, il convient toutefois de se souvenir que le Mouvement de la Paix est une « Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire », dont les actions en faveur de la paix visent spécifiquement la jeunesse (« Le renforcement d'une culture de la paix par l'éducation »). Référence est faite à la situation en Algérie en mars 1962 et aux actions de l'OAS (condamnées dans le texte). Appel à participer au congrès national du mouvement (Issy-les-Moulineaux, 11 mars 1962).)

**Historique :** Tract distribué dans le cadre de l'Ecole normale d'Instituteurs de Rouen, émanant du parti communiste (bien que la Mouvement de la Paix s'affiche apolitique). Contexte très politisé et tendu. Pas ou peu d'affrontement physique, l'OAS étant notamment peu active à Rouen.

**Lieux :** Rouen

## VIE DU MOUVEMENT DE LA PAIX

Depuis 1949, le Mouvement de la Paix lutte pour le triomphe de l'esprit de négociation sur la politique de force et de menace.

En 13 années, le Mouvement de la paix est devenu ce lieu de rencontre où il est possible à chacun, sans rien renier de ses opinions ou croyances, d'apporter son aide au développement de l'action unie en faveur de la paix.

Depuis 13 années, face aux événements nationaux et internationaux les plus critiques, le Mouvement de la paix n'a cessé d'affirmer des principes qui constituent les bases de son existence et de ses actions.

- La coexistence pacifique entre pays aux systèmes politiques différents est possible.

- Le règlement des désaccords entre les Nations peut-être résolu par voie de négociation.

- Les conflits intérieurs d'une Nation doivent être réglés par les citoyens de cette Nation, conformément au droit des peuples à disposer d'eux mêmes.

- Rassembler, malgré la différence des opinions politiques, des origines sociales et des intérêts matériels, tous ceux qui peuvent agir en faveur de la sauvegarde de la paix et du désarmement général.

- Le Mouvement de la Paix ne peut pas être un cartel d'organisations ni de personnalités, ou bien la simple conséquence d'accords conclus entre partis politiques.

- Le Mouvement de la Paix doit être indépendant des formations politiques et des gouvernements. Pour ce faire il doit disposer de ses propres organisations de base (comités de Paix) de ses propres moyens d'action et d'une direction procédant de ces bases mêmes. C'est le cas en France et dans notre département.

Ainsi le Mouvement de la Paix, dispose d'une structure qui lui est propre il jouit d'une indépendance totale d'organisation et de direction.

Le Mouvement de la Paix ne prétend pas avoir le monopole de la défense de la Paix, mais il est persuadé que, quel que soit le nombre des forces pacifiques dans le monde et dans notre pays, elles ne peuvent en ordre dispersé constituer un front assez puissant pour empêcher la guerre. Aussi convient-il d'unir tous les efforts pour donner à la lutte sa pleine efficacité.

Pour sa part, le Mouvement de la Paix a dans le passé et continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que se développe et se réalise cette union; les partis, les organisations, les associations qui se saisiront de tel de nos objectifs seront assurées de notre appui désintéressé à condition qu'ils ne jettent sur aucun autre parti ou organisation d'accord sur les mots d'ordre et l'organisation de l'action, d'exclusivité quant à la direction de l'action commune.

Le congrès départemental appelle ses militants et amis à multiplier la constitution de Comités de Paix.

A suivre en permanence le développement de la situation en Algérie et de veiller à l'application loyale des accords intervenus.

A répondre à toute tentative des fascistes de l'OAS et à exiger du gouvernement l'anéantissement de cette organisation.

A préparer dans l'enthousiasme le Congrès National du Mouvement de la Paix qui se déroulera les 10 et 11 Mars à Issy les Moulineaux.